



## FORMULAIRE DE DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION Démolition ou déplacement d'un bâtiment

IDENTIFICATION DU OU DES REQUÉRANTS		
Nom du requérant	Prénom	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone/ Cellulaire	Courriel (facultatif)	
Nom du requérant	Prénom	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone/ Cellulaire	Courriel (facultatif)	
Si le requérant n'est pas le propriétaire de l'immeuble, une procuration doit être jointe à la demande. Si vous êtes propriétaire de l'immeuble depuis moins de 6 mois, veuillez fournir la date et le numéro d'inscription de votre acte de vente notarié au bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement).		
Date de publication	Numéro d'inscription	

EMPLACEMENT DES TRAVAUX PROJÉTÉS	
Adresse	Usage actuel (ex. résidentiel, commercial, terrain vacant)

L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DU DÉPLACEMENT			
Nom	Prénom		
Adresse	Ville	Code postal	
Téléphone	Date du plan	Numéro du plan	

AUTRES PROFESSIONNELS			
Type d'intervenant (arpenteur-architecte-ingénieur)	Nom/Prénom	Plan numéro	Date du plan

EXÉCUTANT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION			
<input type="checkbox"/> Propriétaire		<input type="checkbox"/> Requérant	
Nom de l'entreprise		Nom du responsable du chantier	
Adresse / Ville		Téléphone du responsable	
Code postal	Téléphone de l'entreprise	Numéro de licence RBQ (obligatoire)	

AUTRES ENTREPRENEURS			
Nom de l'entreprise	Responsable	Numéro de licence RBQ	Téléphone

CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX DE RÉNOVATION		
Nature des travaux <input type="checkbox"/> Démolition <input type="checkbox"/> Déplacement	Usage du bâtiment <input type="checkbox"/> Usage résidentiel <input type="checkbox"/> Usage mixte (résidentiel & commercial) <input type="checkbox"/> Usage commercial / Industriel	Type d'habitation (si résidentiel ou mixte) <input type="checkbox"/> H1 : Habitation unifamiliale (1 logement) <input type="checkbox"/> H2 : Habitation bifamiliale (2 log. superposés) <input type="checkbox"/> H3 : Habitation trifamiliale (3 logements) <input type="checkbox"/> H4 : Habitation multifamiliale (plus de 4 log.) <input type="checkbox"/> H5 : Maison mobile
Méthode utilisée pour la démolition		
Motifs de la démolition ou du déplacement du bâtiment		
DISPOSITIONS RELATIVES À LA DÉMOLITION ET AU DÉPLACEMENT D'UN BÂTIMENT		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Des affiches d'avertissement doivent être installées adéquatement et les propriétaires des immeubles adjacents doivent être avisés de la nature et du moment des travaux;</li> <li>Les services d'utilités publiques doivent être débranchés et protégés à la ligne de propriété;</li> </ul>		
DOCUMENTS ET INFORMATIONS REQUIS AVEC LA DEMANDE DE DÉMOLITION		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les dimensions de la construction à démolir;</li> <li>Des photographies récentes de la construction à démolir;</li> <li>Les mesures de protection prises par le requérant lors de la démolition;</li> <li>Les motifs justifiant la démolition de la construction.</li> </ul>		
DOCUMENTS ET INFORMATIONS REQUIS AVEC LA DEMANDE DE DÉPLACEMENT		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un plan projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre présentant la future localisation du bâtiment déplacé.</li> </ul>		
RÈGLEMENT SUR LES PIIA NUMÉRO 607		
<p><b>Le règlement sur les PIIA numéro 607 peut s'appliquer pour toute demande relative aux immeubles dans les zones suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>MIX-01 à MIX-09 &amp; P-01</b> : les immeubles situés dans le noyau villageois;</li> <li><b>C-01, C-02 &amp; I-01</b> : les immeubles situés sur la route 117;</li> <li><b>H-13 à H-21 &amp; H-28 à H-31</b> : les immeubles situés en secteur montagneux ayant une pente moyenne supérieure à 15 % ou à une élévation supérieure à 350 mètres ;</li> <li><b>EF-01 à EF-06, CN-01, CN-02, H-02 à H-12 &amp; H-22 à H-30</b> : les immeubles situés en secteur montagneux ayant une pente moyenne supérieure à 15 % ou à une élévation supérieure à 400 mètres.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><i>Veillez vous informer auprès du service de l'urbanisme</i></p>		
ESTIMATION DES COÛTS & ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX		
Évaluation des coûts des travaux	Date de début / Date de fin des travaux	
Frais d'étude		
Demande	Coût	
Démolition complète d'un bâtiment principal, d'une construction: ou d'un bâtiment accessoire de plus de 37 mètres carrés.	100 \$	
Démolition partielle d'un bâtiment principal, d'une construction ou d'un bâtiment accessoire de moins de 37 mètres carrés.	50 \$	
Déplacement d'un bâtiment	20 \$	
<b>Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande.</b>		
Signature du propriétaire	En date du	

**VILLAGE DE VAL-DAVID**  
 2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0  
 TÉLÉPHONE : 819 322-2900 POSTE 223 TÉLÉCOPIEUR 819 322-6327  
 www.valdavid.com